

Contestation d'une décision d'assemblée générale

[Civilité Prénom NOM]

[Adresse]

Copropriétaire du lot n° [] — Copropriété [nom]

[Nom du syndic]

[Adresse]

Lettre recommandée avec accusé de réception

[Lieu], le [JJ/MM/AAAA]

Objet : Contestation de la résolution n° [] de l'assemblée générale du [date] — demande de régularisation amiable

Madame, Monsieur,

J'ai reçu le [date] la notification du procès-verbal de l'assemblée générale du [date]. En ma qualité de copropriétaire [opposant à la résolution n° X / défaillant], je conteste la régularité de cette résolution pour le motif suivant :

[Exposer précisément le motif : majorité mal appliquée (résolution votée à l'article 24 alors qu'elle relève de l'article 25), convocation reçue moins de 21 jours avant la séance, pièce obligatoire absente de la convocation, décision votée hors ordre du jour, abus de majorité...]

Je vous demande de soumettre à une prochaine assemblée la régularisation de cette décision [ou : de suspendre son exécution dans l'attente].

Je vous précise que la présente démarche amiable ne vaut pas renonciation à mon droit d'agir : à défaut de réponse satisfaisante sous [15] jours, je saisirai le tribunal judiciaire de [ville] sur le fondement de l'article 42 de la loi du 10 juillet 1965, dans le délai de deux mois courant depuis la notification du procès-verbal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Prénom NOM]